

Ne pas publier, distribuer, diffuser aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, Afrique du Sud ou au Japon ou dans tout autre pays dans lequel il serait interdit de le faire

Neuilly-sur-Seine, le 8 juillet 2025

Peugeot Invest cède avec succès le solde de sa participation dans SPIE

Peugeot Invest annonce le succès de la cession du solde de sa participation dans SPIE représentant 4 250 000 actions, soit environ 2,5% du capital de SPIE au 31 décembre 2024. Le placement a été réalisé par construction d'un livre d'ordre auprès d'investisseurs institutionnels, au prix de 45,4 € par action, représentant un produit de cession équivalent à environ 193 M€ (le « **Placement** »).

Le Placement fait suite à un premier placement d'environ 2,5% du capital de SPIE le 18 mars 2025. À l'issue du Placement, Peugeot Invest ne détient plus aucune participation dans SPIE.

Depuis l'entrée au capital de SPIE en 2017, Peugeot Invest a accompagné le groupe dans une phase de développement remarquable. Sur la période, le résultat opérationnel a doublé, soutenu par une dynamique de marché structurellement porteuse, notamment sous l'effet de la transition énergétique et la digitalisation accrue des infrastructures. Cette performance résulte également d'une stratégie ambitieuse de croissance externe avec des acquisitions ciblées créatrices de valeur ainsi qu'une discipline exemplaire dans l'intégration et l'exécution.

Cette évolution stratégique et opérationnelle s'est traduite par une forte appréciation de la valeur de l'actif pour Peugeot Invest qui réalise au total près de 196 M€ de création de valeur sur cet investissement, soit une performance de 2x et 10% de TRI.

Jean-Charles Douin, Directeur général de Peugeot Invest, a commenté : « *Nous sommes fiers d'avoir accompagné le développement du Groupe SPIE et son management dont nous saluons la vision stratégique et la rigueur opérationnelle. La qualité de notre collaboration illustre pleinement notre capacité à identifier des investissements à fort potentiel et poursuivre une stratégie d'investissement de long terme. Cette opération illustre notre réelle agilité pour saisir les opportunités offertes par des conditions de marché favorables et notre approche dynamique de l'investissement pour cristalliser de la valeur dans un contexte de marchés volatils.* »

Le règlement-livraison des actions interviendra le 10 juillet 2025.

Les actions SPIE sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Paris (code ISIN : FR0012757854).

BNP Paribas et Morgan Stanley ont agi en tant que teneurs de livre du Placement.

Ce communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de titres et cette cession d'actions constitue une offre réservée aux investisseurs qualifiés telle que prévue par l'article 2(e) du Règlement (UE) 2017/1129, ainsi qu'à des investisseurs institutionnels internationaux et par l'article L.411-2-1° du Code monétaire et financier.



A PROPOS DE PEUGEOT INVEST

Peugeot Invest est une société d'investissement cotée sur Euronext détenue majoritairement par les Etablissements Peugeot Frères. Peugeot Invest est un des principaux actionnaires de Stellantis et mène une politique d'investissements minoritaires et de long terme. Peugeot Invest détient des participations dans des sociétés cotées (Robertet), des sociétés non cotées (comme International SOS ou Rothschild & Co), et des fonds d'investissement.

CONTACT INVESTISSEURS

Sébastien Coquard

sebastien.coquard@peugeot-invest.com
+33 1 84 13 87 25

CONTACT PRESSE

Leslie Jung-Isenwater
peugeotinvest@image7.fr
+33 6 78 70 05 55

Avertissement

*Le communiqué de presse est une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 (le « **Règlement Prospectus** »).*

Les actions n'ont pas été offertes ou cédées et ne seront ni offertes ni cédées, directement ou indirectement, au public en France (autrement qu'à des investisseurs qualifiés). Toute offre ou cession d'actions ou distribution de documents d'offre n'a été et ne sera effectuée en France qu'à des investisseurs qualifiés, tels que définis par l'article 2(e) du Règlement Prospectus et conformément aux articles L.411-1 et L.411-2 du Code monétaire et financier.

Dans les États membres de l'Espace économique européen et au Royaume-Uni, cette communication et toute offre faite ultérieurement s'adressent exclusivement à des personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus.

*Cette communication est destinée à être distribuée au Royaume-Uni uniquement aux (i) professionnels de l'investissement relevant de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« **Ordre** ») ou (ii) aux entités à valeur nette élevée et autres personnes à qui elle peut être légalement communiquée, relevant de l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre (ensemble avec les personnes mentionnées en (i), les « **personnes autorisées** »), à l'exception de toute autre personne. Les actions mentionnées dans cette annonce n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** ») et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis sans cet enregistrement ou une exemption applicable aux exigences d'enregistrement du Securities Act. Il n'y aura pas d'offre publique de titres aux États-Unis dans le cadre de cette transaction.*

Les actions n'ont pas été et ne seront pas offertes, vendues ou acquises en Australie, au Canada (autrement que dans les conditions permises par la réglementation canadienne en matière de valeurs mobilières) ou au Japon. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières en Australie, au Canada ou au Japon.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse, ou l'offre et la vente des titres qui y sont mentionnés, peuvent être restreintes par la loi dans certaines juridictions et les personnes en possession de ce document ou d'autres informations mentionnées ici doivent s'informer et respecter ces restrictions. Les teneurs de livre n'ont pris aucune mesure pour permettre l'offre d'actions SPIE ou la distribution de ce communiqué de presse dans une juridiction où une telle action serait requise. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des dispositions légales sur les valeurs mobilières de toute juridiction concernée.

Toute décision d'investissement pour acheter des actions SPIE doit être prise uniquement sur la base des informations publiquement disponibles concernant SPIE. Ces informations ne sont pas de la responsabilité des teneurs de livre.

La distribution, la publication ou la diffusion de ce communiqué de presse sont interdites dans toute juridiction où une telle distribution ou diffusion serait illégale.